



Procès-verbal de la 4<sup>ième</sup> **assemblée régulière** 2006-2007 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 30 octobre 2006, à 10 h 30, au Complexe sportif de La Pêche au 20, chemin Raphael à La Pêche.

---

## **PRÉSENCES**

Monsieur Marc Carrière, président et préfet de la MRC des-Collines-de-l'Outaouais  
Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier et conseiller à la ville de Gatineau  
Monsieur Michel Allard, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais  
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche  
Monsieur Denis Côté, président de l'IOAFF, représentant du secteur de la science  
Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki  
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge  
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire  
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley  
Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau  
Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea  
Madame Louise Poirier, conseillère à la ville de Gatineau  
Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC Vallée-de-la-Gatineau  
Monsieur Normand Vachon, maire de la municipalité de Mayo  
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture et des loisirs  
Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions  
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

## **ABSENCES**

Monsieur Marc Bureau, maire de la ville de Gatineau  
Monsieur Denis Dubé, vice-recteur à l'UQO, représentant du secteur de l'éducation supérieure  
Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC Papineau  
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC du Pontiac  
Monsieur Armand Renaud, maire de la municipalité de l'Ange-Gardien

## **AUTRES PRÉSENCES**

Monsieur Gilles Desaulniers, sous-ministre aux opérations du ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Monsieur François Provost, directeur général du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec  
Monsieur Benoît Levert du ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Monsieur Serge Vaugois, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de la région de l'Outaouais, Territoire  
Monsieur Jean Benoît, directeur général de la région de l'Outaouais du ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Monsieur Jean Fink, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Faune  
Madame Cécile Chrétien de l'Office des personnes handicapées du Québec

Monsieur Martin Gingras, directeur général du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de la région de l'Abitibi-Témiscamingue  
Monsieur François Grenier, directeur général de l'URLSO  
Monsieur Claude Landry, directeur régional d'Emploi-Québec  
Monsieur Pierre Legros, directeur régional du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
Monsieur Marc Michaud, conseiller au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt  
Monsieur Marc Boily, directeur général de Développement économique Canada  
Monsieur André Cordeau, directeur général de la MRC et du CLD du Pontiac  
Madame Suzanne Dagenais, directrice de la planification stratégique de la ville de Gatineau  
Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO  
Monsieur Charles Thériault, journaliste du journal Le Droit  
Monsieur André Carrière, président de la Coalition contre le méga-dépotoir de Danford Lake  
Madame Michèle Borchers, vice-présidente de la Coalition contre le méga-dépotoir de Danford Lake  
Madame Linda Milford, résidente de la municipalité de Danford Lake  
Madame Meldy Ouellette, citoyenne  
Monsieur Charles Blais, directeur de la commission sur les ressources naturelles et le territoire de l'Outaouais, CRÉO  
Monsieur Pierre Boucher, agent de développement de la CRÉO  
Madame Marie-Pierre Chaumont, agente de participation citoyenne de la Table Jeunesse Outaouais  
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO  
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO  
Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais  
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO  
Madame Roxanne Lauzon, agente de développement de la CRÉO  
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

## 1.- OUVERTURE

Ayant constaté le quorum, le président, Monsieur Marc Carrière ouvre la séance à 10h15.

## 2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CA-06-07-89**

Monsieur Jean Perras appuyé par  
Monsieur Aurèle Desjardins

propose l'adoption de l'ordre du jour tel que libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.- Ouverture du Conseil d'administration
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Période publique de questions
- 4.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 septembre 2006 (décision)

- 5.- Rapport du président :
  - a) Activités (information)
  - b) Journées de la ruralité (information)
  - c) Table Québec-Régions (information verbale)
  
- 6.- Rapport du directeur général :
  - a) Activités (information)
  - b) Adoption de l'évolution des dépenses des mois d'août et septembre 2006 (décision)
  - c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 (information)
  - d) Processus de consultation sur les aires protégées (information verbale)
  - e) Matières résiduelles (information verbale)
  - f) Revue de presse (information)
  
- 7.- Adoption de la planification stratégique régionale 2006-2011 (décision)
  
- 8.- Table jeunesse Outaouais - Nouvelle Convention de subvention et protocole de visibilité (décision)
  
- 9.- Entente administrative supportant le plan d'action sur la diversification des choix professionnels des filles et des femmes notamment dans les métiers non-traditionnels et les professions d'avenir (décision)
  
- 10.- Programme fédéral « Initiative nationale pour les sans-abri » (INSA) (décision)
  
- 11.- Modifications proposées à la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives (décision)
  
- 12.- Commissions régionales – rapport d'activités :
  - a) Culture, Loisir et Sport, Madame Lise Waters
  - b) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande  
- Rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (information)
  - c) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté
  - d) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière
  - e) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoit Gauthier, coordonnateur de la Table
  
- 13.- Fonds de développement régional (FDR)

Projets :

- a) L'Outaouais – Portrait des enjeux démographiques et économiques (décision)
- b) Intelligence Papineau – Étude de faisabilité pour le déploiement du service WiMax (décision)
- c) Histoire de l'Outaouais en bref (décision)

Entente spécifique :

- d) Suivi environnemental sol et eau souterraine 2006 – site expérimental de Bouchette (décision)

14.- Fonds régional d'investissement Jeunesse (FRIJ) :

- a) Transport : Covoiturage l'Escale (décision)
- b) Identité, culture : Projet Nutapinanu (décision)

15.- Rencontre et échanges avec le sous-ministre aux opérations des Ressources naturelles et de la Faune, Monsieur Gilles Desaulniers.

16.- Levée de l'assemblée

**3.- PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS**

Monsieur André Carrière, président de la Coalition contre le méga-dépotoir de Danford Lake demande la parole. Il informe les membres qu'il a participé à une présentation de la compagnie Flasco Energy Group au Ottawa Center Research concernant le processus de valoriser les déchets et les transformer en énergie au moyen du Plasma qui est beaucoup plus sécuritaire que le processus qui est proposé au méga-dépotoir de Danford Lake. Donc, la Coalition aimerait que la compagnie Flasco Energy Group fasse une présentation aux membres du conseil d'administration et elle se questionne d'une approche concertée dans la région.

Le président informe la Coalition qu'il y a un intérêt de concertation à la CRÉO mais pour le moment le dossier des matières résiduelles est mené par la Table des préfets avec la ville de Gatineau et pour ce qui est de la présentation de la compagnie Flasco, il y aurait lieu de la faire à la Commission régionale de l'Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable.

**4.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 SEPTEMBRE 2006**

Les membres du Conseil d'administration discutent du contenu du procès-verbal de leur rencontre du 11 septembre 2006.

**CA-06-07-90**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Monsieur Raymond Durocher

propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 11 septembre 2006 en y apportant les corrections demandées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

### a) Activités :

Le président fait état de ses activités depuis le dernier conseil d'administration et mentionne la tenue du Forum régional le 15 septembre 2006 au Palais des Congrès à Gatineau, la remise du prix de la relève CRÉO aux Culturiades qui ont eu lieu le 25 octobre dernier à la Maison de la culture de Gatineau.

Le 11 octobre 2006, il a participé à la manifestation à Maniwaki en regard du transfert du CAAF de Grand-Remous vers l'Abitibi. Il a aussi rencontré le préfet de l'Abitibi-Témiscamingue concernant ce transfert. Il a rencontré Monsieur Marc Bureau, maire de la ville de Gatineau, une rencontre sera éventuellement organisée avec le maire de la ville de Gatineau et les préfets de la région. Le 23 octobre dernier, il a rencontré le ministre responsable de la région, Monsieur Benoît Pelletier pour discuter des dossiers de la région.

### b) Journées de la ruralité :

Le président informe les membres qu'il a participé aux journées de la ruralité les 11 et 12 octobre 2006 à la Station touristique de Duchesnay où est ressorti le sujet de la majoration du Pacte rural et une modulation des programmes.

### c) Table Québec-Régions :

La prochaine Table Québec-Régions aura lieu à Québec le 3 novembre prochain et le président en fera un résumé au prochain conseil d'administration.

## 6.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### a) Activités :

Le président demande au directeur général de faire état des activités de la CRÉO depuis le dernier conseil d'administration.

- Forum 15 septembre 2006 au Palais des Congrès de Gatineau : 300 personnes, fort consensus et forte adhésion aux orientations proposées.
- 3 octobre 2006 : conseil d'administration du FIER Soutien où 3 projets ont été déposés et 2 ont été retenus et le 13 octobre 2006 : rencontre d'information avec les CLD de la région.
- 27 octobre 2006 : rencontre avec la compagnie Domtar à Gracefield.
- Maison de l'Outaouais : Le bail a été signé et l'organisme CADO occupera les locaux d'Énergie Cardio à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain.
- Nouvelle employée à la Table jeunesse Outaouais : Madame Marie-Pierre Chaumont qui a un BAAC en communication, anciennement du Festival des Montgolfières, est maintenant agente de participation citoyenne.

### b) Adoption de l'évolution des dépenses des mois d'août et septembre 2006 :

Le président demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses des mois d'août et septembre 2006.

CA-06-07-91

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par  
Monsieur Normand Vachon

propose d'adopter l'évolution des dépenses des mois d'août et septembre 2006, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 :

Le président demande au directeur général de présenter aux membres le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2006-2007 à la CRÉO.

- d) Processus de consultation sur les aires protégées :

Le 26 septembre 2006 : rencontre avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune sur les aires protégées. Ils ont dévoilés les territoires identifiés et la CRÉO a demandé que le ministère rencontre rapidement les élus pour présenter les territoires visés.

- e) Matières résiduelles :

Le milieu municipal, via la Table des préfets, est responsable et a le leadership du dossier des matières résiduelles. La Table des préfets est dans l'attente de la décision de la ville de Gatineau sur la participation au processus régional. La CRÉO participera aux travaux du groupe de travail.

- f) Revue de presse :

Le directeur général présente les activités de communication de la CRÉO.

## 7.- ADOPTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE RÉGIONALE 2006-2011

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a mandaté la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) d'établir un plan quinquennal de développement pour la région de l'Outaouais qui définit, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région tout en tenant compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité des femmes ;

ATTENDU QUE ce plan doit tenir compte des stratégies et des objectifs régionaux en matière de main-d'œuvre et d'emploi déterminés par le Conseil des partenaires du marché du travail ;

ATTENDU QUE la CRÉO a créé cinq commissions sectorielles dont le mandat est de contribuer à l'élaboration, dans leurs champs de compétence spécifiques, de la planification stratégique régionale 2006-2010 et ce, pour chacune des étapes du processus, soit la réalisation d'un bilan de l'entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005, l'identification des nouveaux enjeux de développement socio-économiques 2006-2010 et l'élaboration des orientations stratégiques ;

ATTENDU qu'en plus des consultations sectorielles, la CRÉO a organisé, en collaboration avec les quatre MRC et la ville de Gatineau, cinq consultations territoriales afin de valider et de bonifier le cadre stratégique préliminaire 2006-2011 ;

ATTENDU QUE plus de 440 personnes ont participé aux cinq consultations territoriales ;

ATTENDU QUE la CRÉO a organisé, le 15 septembre 2006, un Forum intersectoriel régional auquel ont participé plus de 300 personnes ;

ATTENDU QUE la CRÉO a également validé le cadre stratégique auprès de la Conférence administrative régionale (CAR) qui regroupe l'ensemble des directions régionales du gouvernement du Québec en Outaouais ;

ATTENDU QUE la proposition de cadre stratégique a été bonifiée par les nombreux avis et commentaires reçus ;

ATTENDU du fort consensus et l'adhésion exprimés par les participants lors du Forum régional du 15 septembre dernier ;

ATTENDU des attentes exprimées lors du Forum régional du 15 septembre à l'effet que la CRÉO assume un fort leadership en Outaouais ;

ATTENDU des corrections demandées par les membres du conseil sur le libellé de la grande stratégie ;

#### **CA-06-07-92**

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par  
Madame Jocelyne Houle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte la Planification stratégique régionale 2006-2011 de l'Outaouais en y apportant les corrections demandées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **8.- TABLE JEUNESSE OUTAOUAIS – NOUVELLE CONVENTION DE SUBVENTION ET PROTOCOLE DE VISIBILITÉ**

Le directeur général explique aux membres la conjoncture de la nouvelle convention de subvention et le protocole de visibilité. Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table fait un résumé de la situation en outre au niveau du budget de fonctionnement.

Madame Louise Poirier demande que le point de l'indexation du budget de fonctionnement soit amené à la Table Québec-Régions comme un dossier important. De plus, elle demande que le sujet de l'indexation de l'aide gouvernementale soit traité aux MRC, à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération des municipalités du Québec.

ATTENDU QUE la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions (L.R.Q., chapitre M-22.1) prévoit que la Conférence régionale des élus établisse un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région et en tenant compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région, des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité, des femmes ;

ATTENDU QUE les partenaires signataires de la présente convention reconnaissent le Forum jeunesse Outaouais comme étant l'instance de représentation, de concertation et de mobilisation des jeunes de la région et comme étant un lieu d'apprentissage privilégié de l'exercice de la citoyenneté et de préparation de la relève pour les instances décisionnelles ;

ATTENDU QUE le Forum jeunesse Outaouais assume ses responsabilités, tout en étant accompagné par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) dans un contexte de mentorat ;

ATTENDU QUE la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 du gouvernement du Québec a établi qu'un de ses objectifs est d'accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie et, qu'en ce sens, les Forums jeunesse régionaux figurent parmi les interlocuteurs privilégiés du gouvernement ;

ATTENDU QUE le premier versement prévu à la présente convention pour les frais de fonctionnement de l'année 2006-2007 a été versé à l'Organisme ;

ATTENDU QUE la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ) a déterminé que les trois Forums jeunesse du Nord-du-Québec éprouvent des problématiques uniques qui sont dues au coût de la vie, aux distances importantes à parcourir, aux problèmes sociaux et au poids démographique des jeunes par rapport à la population totale des territoires ;

ATTENDU QUE la TCFJRQ adoptait, en date du 11 mars et du 10 juin 2006, des résolutions à l'effet de modifier la répartition de l'enveloppe du FRIJ afin d'augmenter celles des trois Forums jeunesse du Nord-du-Québec ;

ATTENDU QUE suite au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) du 11 septembre dernier, la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec demandait le retrait de la clause 6.2.5.13 de la convention de subvention ;

ATTENDU QUE cette clause permettait à chaque région de transférer un montant aux FRIJ des Forums jeunesse du Nord-du-Québec ;

ATTENDU QUE la Table de concertation des Forums demandait de procéder différemment et que le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) puisse soustraire directement le montant total autorisé pour chaque Forum à sa convention de financement afin de l'acheminer directement vers les FRIJ du Nord-du-Québec ;

ATTENDU QUE le montant total autorisé est de soixante mille quatre-vingt seize dollars (60 096 \$ pour le Forum jeunesse Outaouais) ;

ATTENDU QUE le SAJ nous a donc fait parvenir le 11 octobre 2006 une nouvelle proposition de convention de subvention à entériner ;

ATTENDU QUE lors de notre conseil d'administration du 11 septembre dernier, la CRÉO n'avait pas reçu copie du protocole de visibilité et que nous avons reçu une première copie le 27 septembre et une version révisée le 17 octobre 2006 ;

ATTENDU QUE ces résolutions ont pour impact le transfert d'un montant de soixante mille quatre-vingt-seize dollars (60 096 \$) attribué à la région de l'Outaouais vers les trois Forums du Nord-du-Québec ;

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais a confirmé sa décision de transférer un montant du FRIJ pour régler le déséquilibre envers le Nord-du-Québec ;

EN CONSÉQUENCE, le montant maximum accordé pour le FRIJ pour la durée de la présente convention est de un million quatre cent cinquante et un mille neuf cent quatre dollars (1 451 904 \$).

ATTENDU QUE la décision unanime du conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais, tenu le 18 octobre 2006 de ne pas signer la convention de subvention telle que proposée par le SAJ et de mener une démarche régionale conjointe avec la CRÉO afin d'y apporter certaines modifications ;

#### **CA-06-07-93**

Madame Louise Poirier appuyée par  
Monsieur Pierre Rondeau

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et le Forum jeunesse Outaouais négocie avec le Secrétariat à la Jeunesse (SAJ) l'ajout :

- d'une clause signifiant l'augmentation du budget de fonctionnement du Forum jeunesse Outaouais afin que le Forum puisse remplir adéquatement ses obligations aux cours des années deux et trois de la convention de subvention ;
- d'une annexe 3 intitulée : Protocole de visibilité et que cette annexe 3 ci-jointe vienne remplacer le protocole de visibilité proposé par le Secrétariat à la Jeunesse.

Que le président de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière soit désigné pour signer la convention de subvention une fois que celle-ci sera modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### PROPOSITION D'ANNEXE 3 - PROTOCOLE DE VISIBILITÉ

ATTENDU QUE la convention intervenue entre le gouvernement du Québec, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et la Table Jeunesse Outaouais à l'égard des Forums jeunesse régionaux du Québec et du Fonds régional d'investissement jeunesse ;

ATTENDU QUE ladite convention prévoit que les parties signataires respectent les modalités gouvernementales concernant la publicité et les relations publiques contenues au protocole de visibilité.

1. Titre :

- Octroyer au Secrétariat à la jeunesse (SAJ) le titre de partenaire financier principal.

2. Matériel promotionnel et publicitaire :

- Positionner la signature du SAJ à titre de Partenaire financier principal sur le matériel promotionnel et publicitaire ;
- Positionner la signature du SAJ à titre de Partenaire financier principal sur la page d'accueil du site Internet du Forum et créer un hyperlien vers le site <http://www.jeunes.gouv.qc.ca>.

3. Relations publiques :

- Informer le SAJ au moins 10 jours à l'avance des activités de relations publiques d'importance du Forum ;
- Informer le SAJ de tout communiqué de presse émis par le Forum avant sa diffusion publique en mentionnant le partenariat du gouvernement du Québec :

*La Table jeunesse Outaouais est soutenue financièrement par le gouvernement du Québec dans le cadre de la Stratégie Jeunesse 2006-2009 ;*

- Mentionner le partenariat du gouvernement du Québec dans les communiqués de presse émis par *La Table Jeunesse Outaouais* en ajoutant à l'endroit approprié :

*Rappelons que le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) est géré en collaboration avec la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et s'inscrit dans la Stratégie jeunesse 2006-2009 du gouvernement du Québec.*

4. FRIJ :

- Mentionner la collaboration financière du SAJ, à titre de Partenaire financier principal ou partenaire du projet, dans toutes communications aux médias nationaux, régionaux et locaux reliées aux projets.
- Positionner la signature du SAJ à titre de Partenaire financier principal ou partenaire sur les outils promotionnels élaborés dans le cadre du projet.

5. Autres :

- Fournir une fois par année, au maximum trois mois après la fermeture de l'année financière, un dossier contenant les publicités découlant de l'entente, des photos illustrant des éléments de visibilité et un aperçu de la couverture médiatique des activités du FORUM et des activités reliées aux projets financés dans le cadre des FRIJ.

9.- **ENTENTE ADMINISTRATIVE SUPPORTANT LE PLAN D'ACTION SUR LA DIVERSIFICATION DES CHOIX PROFESSIONNELS DES FILLES ET DES FEMMES NOTAMMENT DANS LES MÉTIERS NON-TRADITIONNELS ET LES PROFESSIONS D'AVENIR**

ATTENDU QUE l'article 21.5 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions institue pour chaque région administrative du Québec, une Conférence régionale des élus ;

ATTENDU QUE la CRÉO est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire de la région administrative de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus a pour mandat d'établir un plan quinquennal définissant les objectifs généraux et particuliers de la région de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus peut conclure avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant d'autres organismes, des ententes ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec confie à la Conférence régionale des élus la gestion du Fonds de développement régional devant servir à financer notamment des activités qui s'inscrivent dans les priorités de développement de la région ;

ATTENDU QUE la Planification stratégique de l'Outaouais 2000-2005 identifiait les femmes comme cible stratégique et comme un levier favorisant le développement régional ;

ATTENDU QUE la présente entente administrative contribue à la mise en œuvre de l'Entente cadre de développement de l'Outaouais 2000-2005 en regard de diversifier les choix professionnels des filles et des femmes en suscitant leur intérêt pour les métiers non-traditionnels et professions d'avenir ;

ATTENDU QUE l'accès aux métiers non-traditionnels constitue pour les femmes une voie d'avenir et un levier essentiel à l'amélioration de leurs conditions de vie ;

ATTENDU QUE la présente entente poursuit les objectifs visés par l'entente spécifique portant sur l'élargissement des choix professionnels des filles et des femmes notamment dans les métiers non traditionnels et les professions d'avenir qui s'est terminée le 17 janvier 2006 ;

ATTENDU QUE la présente entente s'arrime aux orientations du futur cadre stratégique de la Planification stratégique 2006-2011 de la région de l'Outaouais (Plan quinquennal) qui sera adopté par le conseil d'administration de la CRÉO le 30 octobre 2006 ;

ATTENDU QUE la Politique québécoise de la science et de l'innovation a pour orientation de rejoindre d'abord les jeunes dans l'environnement scolaire, et qu'une attention particulière doit être accordée au développement précoce de l'intérêt des filles pour des activités à caractère scientifique et technique ;

ATTENDU QUE, dans le cadre des travaux d'élaboration d'une nouvelle politique gouvernementale visant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport entend soutenir la réalisation de projets novateurs visant la diversification des choix professionnels des femmes, leur maintien dans des formations à prédominance masculine et leur intégration dans des emplois traditionnellement masculins ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a adopté une stratégie nationale à l'égard de la main-d'œuvre féminine à portée régionale et locale et qu'une des orientations vise la diversification des choix professionnels des femmes ;

ATTENDU QUE le Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale à l'égard de la main-d'œuvre féminine et assure une représentativité au comité aviseur femmes ;

#### **CA-06-07-94**

Monsieur Raymond Durocher appuyé par  
Madame Jocelyne Houle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte l'entente administrative 2006-2007 supportant le plan d'action sur la diversification des choix professionnels des filles et des femmes notamment dans les métiers non-traditionnels et les professions d'avenir ;

Et

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais mandate messieurs Marc Carrière, président de la CRÉO et Jean Hébert, directeur général de la CRÉO pour signer, en son nom, l'entente administrative supportant le plan d'action sur la diversification des choix professionnels des filles et des femmes notamment dans les métiers non traditionnels et les professions d'avenir (2006-2007).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **10- PROGRAMME FÉDÉRAL « INITIATIVE NATIONALE POUR LES SANS-ABRI » (INSA)**

ATTENDU QUE les organismes de la région oeuvrant auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance ainsi que l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais constatent une augmentation de l'itinérance en milieu urbain ainsi qu'un alourdissement des problématiques vécues par des personnes qui présentent souvent un cumul de problèmes ou des difficultés multiples<sup>1</sup> ;

ATTENDU QUE l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais considère l'itinérance comme étant une priorité régionale notamment, en raison des résultats de la recherche sur l'itinérance et de la situation de pénurie de logements abordables dans notre région et ses conséquences<sup>1</sup> ;

---

<sup>1</sup> Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (18 octobre 2004), L'Organisation des services en Itinérance dans l'Outaouais, p. 33.

ATTENDU QUE le Canada, via l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, s'est engagé juridiquement à reconnaître à toute personne un niveau de vie adéquat pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence ;

ATTENDU QUE le Canada s'est également engagé à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la réalisation de ces droits ;

ATTENDU QUE, pour respecter ses engagements juridiques à l'égard des personnes vivant le phénomène de l'itinérance et les aider à assurer leurs droits économiques, sociaux et culturels, le gouvernement fédéral a mis en place l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA) en 1999 qui se termine le 31 mars 2007 ;

ATTENDU QUE, par le biais de l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA), la région de l'Outaouais a reçu, pour la période de 2003-2006, 2 785 000 \$ réparti de la façon suivante : 2,4 M \$ (800 000 \$/année) du programme « Initiative de partenariat en action communautaire » (IPAC), 35 000 \$ du Fonds régional d'aide aux sans-abri (FRASA) qui vise les milieux ruraux et 350 000 \$ du programme « Autochtones sans-abri en milieu urbain » ;

ATTENDU QUE, selon les organismes impliqués dans la lutte à l'itinérance ainsi que l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, le programme « Initiative de partenariat en action communautaire » (IPAC) a permis d'améliorer les conditions de vie de nombreuses personnes, les installations des refuges et des centres de jour, de développer du logement et de l'hébergement, de soutenir l'intervention en travail de rue, du milieu et en logement ;

ATTENDU QUE les interventions menées par les acteurs de la région et ceux du réseau Solidarité Itinérance Québec auprès du gouvernement fédéral sont demeurées sans réponse jusqu'à présent ;

ATTENDU QUE cette absence de nouvelle somme d'argent aura un impact négatif sur le maintien et la consolidation des services offerts parce que les engagements financiers du gouvernement fédéral concernant le financement de ce programme se terminent dans moins d'un an, soit le 31 mars 2007, et qu'aucune autre alternative financière ne s'offre ou n'a été proposée concrètement à ces organismes dans la lutte à l'itinérance et l'exclusion sociale ;

ATTENDU QUE l'Agence de la santé et des services sociaux a identifié le manque de ressources financières au niveau de l'offre de services parmi les constats dégagés en matière d'itinérance à l'intérieur de son document intitulé « L'Organisation des services en Itinérance dans l'Outaouais » (18 octobre 2004) ;

ATTENDU qu'une grande majorité des organismes aidés devront diminuer de façon significative leur offre de services ou encore pire, être contraints à fermer leurs portes lorsque cette date butoir arrivera parce qu'ils n'auront plus les moyens financiers de les maintenir en place ;

ATTENDU QUE cette situation aura des retombées néfastes pour des centaines de personnes les plus vulnérables en milieu urbain et pour des dizaines de personnes impliquées dans cette lutte puisqu'elles perdront leur emploi,

CA-06-07-95

Monsieur Robert Coulombe appuyé par  
Monsieur Michel Allard

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais recommande à la Ministre des Ressources humaines et du Développement social du Canada, Madame Diane Finley, de reconduire l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA) en maintenant voire augmentant les montants alloués et ce, pour les trois prochaines années ;

Et

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais sensibilise le Ministre des Transports, des Infrastructures et des Collectivités du Canada, Monsieur Lawrence Cannon, à l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA), à l'importance de la reconduction de cette dernière ainsi que ses retombées pour la région de l'Outaouais ;

Et

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais sensibilise le Ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information du Québec et député de Chapleau, Monsieur Benoit Pelletier, à l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA), à l'importance de la reconduction de cette dernière ainsi que ses retombées pour la région de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.- **MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA LOI SUR LES FORÊTS ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES**

Suite à une lettre reçue de la sous-ministre associée à Forêt Québec, Madame Paule Têtu, Monsieur Charles Blais, directeur de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Outaouais informe les membres du processus des consultations pour proposer ces modifications.

Monsieur Robert Coulombe propose que la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire dépose son avis régional en janvier 2007 puisqu'il n'y a plus urgence.

12.- **COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS**

a) Culture, Loisir et Sport, Madame Lise Waters :

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture et Loisir fait un résumé des activités de la commission.

- b) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande :

En l'absence de Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, Recherche et Science, Madame Christine Émond-Lapointe fait un résumé des activités de la commission et mentionne que lors de la rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 14 septembre dernier, il y a eu une bonne écoute de la part du ministre et ils ont demandé qu'il débute sa tournée ministérielle par la région de l'Outaouais.

- c) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté :

Comme Monsieur Denis Côté, président de la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable n'était pas présent à la dernière rencontre, il demande à Monsieur Daniel Fortin, agent de développement à la CRÉO de faire le résumé des activités de la commission.

- d) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière :

Monsieur Marc Carrière, président de la Commission forestière régionale fait un résumé des activités de la commission.

- e) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table :

Le président demande à Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse Outaouais de présenter un résumé des activités de la Table. Monsieur Gauthier remercie les membres du conseil d'administration de leur soutien indéfectible envers l'équipe et le conseil d'administration de la Table.

Le président devant quitter à 11h15, c'est le trésorier, Monsieur Aurèle Desjardins qui présidera l'assemblée.

### 13.- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

#### Projets :

- a) L'Outaouais – Portrait des enjeux démographiques et économiques :

ATTENDU QUE le livre édité est une illustration de la vision de développement de la région de l'Outaouais de la planification stratégique régionale 2006-2011 ;

ATTENDU QUE la production d'un portrait d'ensemble, chiffré, cartographié, comparatif permettra une meilleure compréhension de la région ;

ATTENDU QUE le portrait des enjeux démographiques et économiques servira à la planification ou à la gestion du développement d'un territoire urbain et rural ;

ATTENDU QUE les différents portraits contenus dans cet ouvrage peuvent être des tremplins pour créer d'autres projets et innover en matière de développement local et régional ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus acquerra 200 copies de l'ouvrage pour les distribuer dans le milieu ;

ATTENDU QUE le projet proposé répond aux critères du Fonds de développement régional.

**CA-06-07-96**

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par  
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, verse à l'Université du Québec en Outaouais, dans le cadre du Fonds de développement régional, un montant maximal de 3 000 \$ représentant 48% des coûts admissibles pour la réalisation du projet « *L'Outaouais - Portrait des enjeux démographiques et économiques* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Intelligence Papineau – Étude de faisabilité pour le déploiement du service WiMax :

ATTENDU QUE l'accès à l'Internet haute vitesse est devenu un élément incontournable de développement de l'économie, particulièrement dans une stratégie d'attraction et de rétention des entreprises et des travailleurs autonomes ;

ATTENDU QUE le déploiement du réseau large bande ne couvre pas encore l'ensemble du territoire dont les 26 municipalités concernées par ce projet ;

ATTENDU QUE l'offre et l'accès pour les entreprises et les particuliers aux télécommunications notamment au réseau large bande dans les territoires ruraux et à la téléphonie cellulaire a été identifié comme orientation stratégique dans l'axe Développement économique et emploi ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit également dans l'axe Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport sous l'orientation « Poursuivre le développement intégré du transport en Outaouais (personnes – marchandises – informations – énergie - ressources et voies navigables) » ;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères du Fonds de développement régional.

**CA-06-07-97**

Monsieur Normand Vachon appuyé par  
Madame Jocelyne Houle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, verse, dans le cadre du Fonds de développement régional, un montant maximum de 8 975,13 \$ représentant 28,9% des coûts totaux admissibles à « Intelligence Papineau » pour la réalisation de l'Étude de faisabilité pour le déploiement du service WiMax.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Histoire de l'Outaouais en bref :

ATTENDU la vision de développement 2006-2011 de la région de l'Outaouais, qui précise que l'Outaouais est une région «...consciente de son identité, de sa diversité et de son potentiel, ...» ;

ATTENDU QUE « L'Histoire en bref » constitue un outil intéressant pour promouvoir la région, affirmer notre identité et développer notre capacité d'attraction et de rétention ;

ATTENDU QUE « L'Histoire en bref » rejoindra un vaste réseau de partenaires, d'entreprises et de citoyens de la région à moindre coût ;

ATTENDU QUE « L'Histoire en bref » sera d'une grande utilité pour faire connaître l'Outaouais aux élèves des écoles de la région ;

ATTENDU QUE « L'Histoire en bref » peut devenir un instrument de promotion agréable et très accessible pour la clientèle touristique ;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) a contribué financièrement aux Histoires en bref des régions suivantes : le Bas-St-Laurent, les Laurentides, la Côte-du-Sud, Charlevoix, les Îles-de-la-Madeleine et la Gaspésie ;

**CA-06-07-98**

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par  
Monsieur Robert Coulombe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse à l'Institut national de recherche scientifique (INRS), pour la réalisation du projet « L'Outaouais, une histoire en bref », une subvention maximale de 15 850 \$, représentant 38,8% des coûts admissibles du projet, dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) et qu'elle mandate le président, Monsieur Marc Carrière, pour entreprendre les démarches auprès de la Ministre des Affaires municipales et des Régions, Madame Nathalie Normandeau, afin de compléter le financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Entente spécifique :

d) Suivi environnemental sol et eau souterraine 2006 – site expérimental de Bouchette :

ATTENDU la signature, en juin 2005, par le MAPAQ, le MAMR, la CRÉO et le MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION, de l'entente spécifique d'une durée de trois ans sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE l'entente spécifique vise, en autres, à contribuer à la création et à la croissance des entreprises de production par l'accroissement et la diversification des activités de production et en supportant des activités de R&D et de mise en marché ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire est un des secteurs à fort potentiel ciblés pour assurer la diversification économique de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE ce projet cadre avec les orientations stratégiques proposées dans le cadre stratégique régional 2006-2011, notamment en regard du soutien à la recherche et développement identifié dans l'axe *Développement économique et emploi* ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit directement sous l'enjeu protection et mise en valeur du territoire et ses ressources identifié dans l'axe *Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport* particulièrement en regard de la protection des eaux souterraines ;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères du Fonds de développement régional – Activités Entente spécifique, et qu'il a reçu l'approbation du comité de suivi de l'entente spécifique.

#### **CA-06-07-99**

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par  
Monsieur Robert Coulombe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – Activités Entente spécifique, un montant maximum de 4 597 \$ représentant 46,7 % des coûts totaux admissibles, au Centre de Recherche et de Développement Technologique Agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) pour la réalisation du projet Suivi environnemental sol et eau souterraine 2006 – site expérimental de Bouchette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **14.- FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ) :**

##### **a) Transport, covoiturage l'Escale :**

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais a identifié le transport comme étant l'une des cibles prioritaires pour développer des Actions Jeunesse Structurantes dans le cadre du FRIJ 2006-2009 ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a adopté un montant de 300 000 \$ pour la réalisation d'une Action Jeunesse Structurante (AJS) en transport ;

ATTENDU QUE cette entente doit entre autres, consolider les services offerts (transports collectifs, transports en commun, etc...) et développer de nouveaux projets qui favorisent le transport écologique ;

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais supporte, depuis plusieurs années, les initiatives visant à l'amélioration des services envers les jeunes ;

ATTENDU QUE cette initiative permet de rejoindre un groupe vulnérable en matière de transport en commun ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a approuvé le projet et les montants proposés.

### CA-06-07-100

Madame Louise Poirier appuyée par  
Madame Lise Waters

propose de verser 10 000 \$ sur les trois prochaines années au Centre l'Escale, le fiduciaire du projet, dans le cadre de l'AJS-06-02, Jeunesse/Transport afin que les étudiants puissent bénéficier d'un service de covoiturage adapté à leurs besoins dans le projet « VROUM Réussite ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Identité, culture : Projet Nutapinanu :

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) a identifié la problématique de l'identité et de la culture comme étant l'une des cibles prioritaires pour développer des Actions Jeunesse Structurantes dans le cadre du FRIJ 2003-2006 ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a réservé un montant de 300 000 \$ pour la réalisation d'une Action Jeunesse Structurante (AJS) en Identité/Culture ;

ATTENDU QUE cette entente doit entre autres, améliorer nos connaissances de l'histoire et de la culture régionale pour en faire des catalyseurs du sentiment d'appartenance et de l'identité régionale ;

ATTENDU QUE cette entente doit valoriser l'ouverture sur le monde par un apprentissage des différentes réalités ;

ATTENDU QUE la TJO souhaite développer des partenariats durables avec la communauté de Kitigan Zibi ;

ATTENDU QUE ce partenariat permet également de renforcer les liens avec les autres régions du Québec ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a approuvé le projet et les montants proposés ;

### CA-06-07-101

Monsieur Jean Perras appuyé par  
Monsieur Normand Vachon

propose de verser 50 000 \$ à Productions NIKAN, fiduciaire du projet, dans le cadre l'AJS-06-04 Identité/Culture pour la réalisation du projet NUTAPINANU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.- RENCONTRE ET ÉCHANGES AVEC LE SOUS-MINISTRE AUX OPÉRATIONS DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, MONSIEUR GILLES DESAULNIERS

Monsieur Gilles Desaulniers, sous-ministre adjoint aux opérations, Monsieur François Provost, directeur général des Ressources naturelles et de la Faune de Québec font la présentation de l'implantation du nouveau schéma de gouvernance du ministère.

Monsieur Desaulniers présente le nouveau directeur général du ministère pour la région de l'Outaouais, Monsieur Jean Benoît.

Après la présentation, Messieurs Robert Coulombe et Jean Perras demandent au sous-ministre aux opérations que les élus municipaux soient davantage impliqués dans le processus d'implantation.

16.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés,

**CA-06-07-102**

Madame Louise Poirier appuyée par  
Madame Jocelyne Houle

propose la levée de l'assemblée à 12h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ